

## RÉSUMÉ DES PROGRAMMES DE SOUTIEN FINANCIER DE L'URLS DU BAS-SAINT-LAURENT - 2020-2021

(Le lancement de ces programmes est conditionnel à l'octroi des budgets par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.)

PROGRAMME	Soutien financier en loisir actif			Soutien financier à la relance des clubs sportifs (Sujet à disparaître en 2021-2022)	Transport scolaire pour les activités de plein air	PROGRAMMES SPÉCIFIQUES AU LOISIR DES PERSONNES HANDICAPÉES		
						Soutien financier pour le loisir des personnes handicapées		Soutien financier en accompagnement en loisir des personnes handicapées
<b>OBJECTIFS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Faire découvrir ou redécouvrir à la population le plaisir d'être physiquement actif à l'extérieur</li> <li>Soutenir l'acquisition de matériel durable et accessible à la population qui favorise la pratique d'activité physique</li> <li>Créer une nouvelle activité, un nouveau projet ou un nouvel événement</li> </ul>			<ul style="list-style-type: none"> <li>Faciliter la relance des activités du sport fédéré au niveau associatif</li> <li>Favoriser l'adaptation de la pratique grâce à l'engagement de ressources supplémentaires, la location d'heures de plateau supplémentaires, l'achat de matériel pour la pratique, l'achat de matériel sanitaire, l'affichage et le traçage pour la distanciation physique</li> <li>Permettre aux organismes de répondre aux consignes de la santé publique et de leur fédération</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Stimuler l'initiation des élèves du primaire et du secondaire aux activités de plein air</li> <li>Soutenir les coûts relatifs au transport des élèves vers les sites et les lieux de pratique du plein air</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Favoriser l'accessibilité de la pratique d'activités de loisir auprès des personnes handicapées par la réalisation de nouveaux projets existants afin d'augmenter leur participation à des activités</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Favoriser l'accessibilité au loisir des personnes handicapées en contribuant à l'offre d'un service d'accompagnement lorsque nécessaire pour la réalisation de l'activité</li> </ul>	
<b>ADMISSIBILITÉ</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>OBNL</li> <li>Municipalités</li> <li>Écoles</li> </ul>			<ul style="list-style-type: none"> <li>Club associatif (civil) des disciplines aux Jeux du Québec d'hiver qui ont une augmentation de leurs dépenses directement reliée à la COVID-19</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Écoles primaires et secondaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>OBNL</li> <li>Municipalités</li> <li>Écoles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>OBNL</li> <li>Municipalité</li> </ul>	
<b>BUDGET</b>	Exigence d'autofinancement de 50 %			Aucune exigence d'autofinancement	Jusqu'à 50 % des coûts de transport	Aucune exigence d'autofinancement		Aucune exigence d'autofinancement
Limite de budget	2 500 \$				250 \$ par autobus			
<b>APPEL DE PROJETS</b>	<b>3 appels de projets</b>			<b>1 appel de projet</b>	<b>Appel de projets en continu</b> (Minimum de 30 jours avant la réalisation de la sortie)	<b>Appel de projets en continu</b>	<b>2 appels de projet</b>	
	<b>Régulier</b>		<b>Plaisirs d'hiver</b>					
Lancement :	Avril 2020	Sept. 2020	Nov. 2020	Septembre	Janvier 2020	Septembre 2020	Mars 2020	Septembre 2020
Date limite :	Juin 2020	2 oct. 2020	Déc. 2020	27 novembre 2020	Juin 2021	18 décembre 2020	Mai 2020	16 octobre 2020
<b>PÉRIODE DE RÉALISATION</b>	1 <sup>er</sup> juin au 31 août 2020	1 <sup>er</sup> sept. au 31 déc. 2020	1 <sup>er</sup> janvier au 31 mars 2021	Saison 2020-2021	1 <sup>er</sup> janvier 2020 au 24 juin 2021	1 <sup>er</sup> septembre 2020 au 31 mars 2021	1 <sup>er</sup> avril 2020 au 31 mars 2021	1 <sup>er</sup> sept. 2020 au 31 mars 2021
Printemps	X				X		X	
Été	X						X	
Automne		X		X	X	X		X
Hiver		X	X	X		X		X